



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

NOVEMBRE 2012

42

édito

L'actualité de l'Administration en perpétuel mouvement !

Dans tous les Départements, des projets s'engagent, d'autres aboutissent, mobilisant les énergies de tous les fonctionnaires et agents de l'État, autour de la Modernisation et de l'Attractivité de la Principauté.

Découvrez ce mois-ci les **résultats de la No Finish Line**, l'actualité de la **Force Publique**, l'exposition d'exception organisée au **Musée des Timbres et des Monnaies**, le 3^e bilan de la **Commission d'Insertion des Diplômés**, le nouveau schéma de circulation de **Fontvieille** ou encore la **Conférence en Principauté des Ambassadeurs de Monaco** à l'étranger...

Ces exemples, du sommaire de ce JDA n°42, donnent une image assez précise du quotidien des Services de l'Administration : un engagement de tous les instants pour dessiner l'avenir de la Principauté.

Prochain JDA : fin décembre 2012

Zoom

19 novembre 2012

Fête Nationale

La Sûreté Publique et la Force Publique (Carabiniers et Pompiers) défilent sur la Place du Palais.



02

Ordres Princiers et Distinctions Honorifiques



08

La Commission d'Insertion des Diplômés



10

Fontvieille : Ça bouge dans le bon sens



12

La conférence diplomatique

mode d'emploi

ORDRES PRINCIERIERS ET DISTINCTIONS HONORIFIQUES : COMMENT ÇA MARCHE ?

Dans le cadre des festivités précédant la Fête nationale du 19 novembre, des cérémonies de remise de médailles sont organisées en Principauté.

Suivant les distinctions, les médailles sont remises aux récipiendaires par S.A.S. le Prince Souverain, S.A.R. la Princesse de Hanovre ou S.E. M. le Ministre d'État.

Chaque année, les demandes de distinction sont adressées par les requérants (personnalités, employeurs, Chefs de Service) via le site internet du Gouvernement entre début avril et mi-juin. Ces demandes sont traitées par la Chancellerie des Ordres Princiers du Palais Princier ou le Secrétariat Général du Ministère d'État. Les Départements et Services concernés les étudient et les approuvent.

Le Conseil de Gouvernement les valide et les transmet, en dernier lieu, au Palais Princier pour la validation définitive.

Ordre de Saint-Charles

Grand-Croix

Grand Officier

Commandeur

Officier

Chevalier

La médaille

Institué par Ordonnances du 15 mars 1858, modifiées, l'Ordre de Saint-Charles récompense le mérite et reconnaît les services rendus à l'État ou à la personne du Prince.

Cérémonie de remise

Remis par S.A.S. le Prince Souverain au Palais Princier, en présence de la Famille Princière, et des plus hautes autorités monégasques. Il comprend cinq classes : Grand-Croix, Grand Officier, Commandeur, Officier, Chevalier.

Ordre de Grimaldi

Grand-Croix

Grand Officier

Commandeur

Officier

Chevalier

La médaille

Institué par le Prince Rainier III par Ordonnance Souveraine du 18 novembre 1954, modifiée, l'Ordre de Grimaldi distingue et récompense les personnes qui ont contribué au prestige de la Principauté.

Cérémonie de remise

Remis par S.A.S. le Prince Souverain au Palais Princier, en présence de la Famille Princière, et des plus hautes autorités monégasques. Il comprend cinq classes : Grand-Croix, Grand Officier, Commandeur, Officier, Chevalier.

Ordre du Mérite Culturel

Commandeur

Officier

Chevalier

La médaille

Institué par le Prince Rainier III par Ordonnance Souveraine du 31 décembre 1952, l'Ordre du Mérite culturel distingue et récompense les personnes qui ont participé, par leurs œuvres ou leur enseignement, au développement des arts, des lettres et des sciences à Monaco ou qui, même à l'étranger, ont contribué, dans ces domaines, au rayonnement intellectuel de la Principauté.

Cérémonie de remise

Remis par S.A.R. la Princesse de Hanovre au Palais Princier, en présence de S.E.M. le Ministre d'État, du Conseiller du Gouvernement pour l'Intérieur, du Secrétaire Général du Ministère d'État et du Directeur des Affaires Culturelles. Il comprend trois classes : Commandeur, Officier et Chevalier, comme son équivalent français, l'Ordre des Arts et des Lettres, créé en 1957.

Médaille de l'Éducation physique et des Sports

Vermeil

Argent

Bronze

La médaille

Institué par le Prince Louis II par Ordonnance Souveraine du 20 août 1939, la Médaille de l'Éducation physique et des Sports récompense les personnes qui, par des performances remarquables, par une pratique continue et exemplaire ou par leur enseignement, contribuent au développement de l'éducation physique et des sports dans la Principauté.

Cérémonie de remise

Remise par S.A.S. le Prince Souverain au Ministère d'État, en présence de S.E. M. le Ministre d'État, de Conseillers de Gouvernement, du Secrétaire Général du Ministère d'État, du Secrétaire Général du Comité Olympique Monégasque et du Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Elle comporte trois classes : Vermeil, Argent et Bronze.

Médaille du Travail

Argent

Bronze

La médaille

Institué par Ordonnance Souveraine du 6 décembre 1924, modifiée, pour récompenser les bons services des travailleurs.

Cérémonie de remise

Remise par S.E. M. le Ministre d'État, en présence de Conseillers de Gouvernement et du Secrétaire Général du Ministère d'État. Elle concerne les salariés du secteur privé et comporte deux classes : Argent (30 ans) et Bronze (20 ans).

Médaille d'Honneur

La médaille

Institué par le Prince Albert Ier par Ordonnance du 5 février 1894, modifiée, la Médaille d'honneur récompense le dévouement ainsi que les services exceptionnels civils et militaires.

Cérémonie de remise

Remise par S.E. M. le Ministre d'État, en présence de Conseillers de Gouvernement, du Secrétaire Général du Ministère d'État et du Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, ou du Président du Conseil d'Administration et des plus hautes autorités du CHPG. Elle concerne les Fonctionnaires, les Agents de l'État et le personnel du CHPG, suivant leur mérite et leurs années de service. Elle comporte trois classes : Vermeil : 30 ans (25 ans*), Argent : 25 ans (20 ans*), Bronze : 20 ans (15 ans*)

* : Pour la Force Publique, la Sûreté Publique, les gardiens de prisons et la Police Municipale en tenue

Vermeil

Argent

Bronze

Médaille d'Honneur aux bénévoles

La médaille

Institué par le Prince Albert Ier par Ordonnance du 5 février 1894, modifiée, la Médaille d'honneur récompense le dévouement ainsi que les services exceptionnels civils et militaires.

Cérémonie de remise

Remise par S.A.S. le Prince Souverain au Palais Princier. Elle comporte trois classes : Vermeil, Argent, Bronze.

Médaille de la Reconnaissance de la Croix-Rouge Monégasque

Vermeil

Argent

Bronze

La médaille

Institué par Ordonnance Souveraine du 16 octobre 1950 pour récompenser le dévouement et les services exceptionnels rendus à la Croix-Rouge sur le plan international ou sur le plan national.

Cérémonie de remise

Remise par S.A.S. le Prince Souverain au Palais Princier. Elle comporte trois classes : Vermeil (30 ans), Argent (25 ans), Bronze (20 ans).

Médaille du Mérite National du Sang

Vermeil

Argent

Bronze

La médaille

Institué par Ordonnance Souveraine du 30 juillet 1993 pour récompenser le dévouement et les mérites des donneurs de sang.

Cérémonie de remise

Remise par S.A.S. le Prince Souverain au Palais Princier. Elle comporte trois classes : Vermeil (30 ans), Argent (25 ans), Bronze (20 ans).

sécurité routière

LA PRÉVENTION ROUTIÈRE MONÉGASQUE ET LA SÛRETÉ PUBLIQUE EN CAMPAGNE DE PRÉVENTION

Du 22 au 26 octobre, la Prévention Routière Monégasque a organisé la campagne de prévention « Lumière et vision », à laquelle a participé la Sûreté Publique avec la présence de deux Fonctionnaires.

Autochoc (test sur l'efficacité de la ceinture de sécurité), simulation des temps de réaction par vidéo et calculs d'alcoolémie étaient au programme de cette semaine de sensibilisation.

Pendant 5 jours, sur le Quai Antoine 1^{er}, ces deux fonctionnaires de la Sûreté Publique ont effectué les contrôles d'éclairage des véhicules.

Bilan de l'opération : une soixantaine de véhicules contrôlés dont un tiers présentait des défauts d'éclairage.



LA PRINCIPAUTÉ PARTICIPE À LA 81^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'INTERPOL À ROME



Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur et Ronald Noble, Secrétaire Général d'Interpol, à Rome.

Du 5 au 8 novembre dernier, la Principauté de Monaco a participé à la 81^e Assemblée Générale d'Interpol qui s'est tenue à Rome (Italie).

Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, présidait la délégation monégasque composée de 4 fonctionnaires de la Direction de la Sûreté Publique dont le Commissaire Principal Christophe Haget.

En marge des travaux de cette Assemblée, Paul Masseron s'est entretenu avec Ronald Noble, Secrétaire Général d'Interpol.

Ils ont notamment discuté de l'organisation de l'Assemblée Générale d'Interpol de 2014 en Principauté de Monaco et qui célébrera le Centenaire de la coopération policière internationale.

L'actu de la DENJS

20 novembre 2012

La Journée Internationale des Droits de l'Enfant, organisée par la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports s'est achevée avec le spectacle présenté par plus de 400 élèves de Monaco à l'Auditorium Rainier III.

S.A.R. la Princesse de Hanovre a honoré de Sa présence cette belle représentation qui s'est déroulée devant un large public composé des autorités monégasques et des parents. Les élèves, encadrés par les Chefs d'établissements et leurs enseignants très mobilisés autour de cette action, ont présenté un spectacle autour du thème de l'année - « Un monde meilleur ».

Cette Journée a pris un sens tout particulier grâce au travail et à la participation très active de l'ensemble de la communauté éducative de tous les établissements scolaires de la Principauté. Cette manifestation est porteuse pour les élèves, d'une formation à la fois morale et citoyenne : sens de la solidarité, entraide, respect de soi-même et de l'autre, autant de valeurs transmises par la jeunesse de Monaco à tous les enfants du monde.

La recette du spectacle a été reversée à deux associations, qui ont reçu chacune 8.000 euros :

- L'AMADE, Association Mondiale des Amis de l'Enfance, en faveur de l'enfance défavorisée, présidée par S.A.R. la Princesse de Hanovre.
- Interactions & Solidarity, présidée par Mme Anne Faraggi pour l'ensemble de ses projets développés au Kenya autour de l'accès à l'éducation, la préservation des ressources en eau et la protection de l'enfance vulnérable.



S.A.R. la Princesse de Hanovre, Présidente de l'AMADE, reçoit au nom de l'association la recette du spectacle, remise par Isabelle Bonnal, Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

SÉCURITÉ : MISE EN SERVICE DU CENTRE NATIONAL DE GESTION DE CRISE

Le Centre National de Gestion de Crise (CNGC) est à présent installé et opérationnel dans le nouveau bâtiment du Conseil National, sur le Rocher, à proximité du Ministère d'État. Cette mise en service s'accompagne d'un renouvellement et d'une modernisation des matériels de communications du réseau de transmission numérique dénommé CARDELINA.



Le CNGC accueille désormais le Poste de Commandement fixe OR.MO.SE (ORganisation MOnégasque des SEcours), structure opérationnelle qui permet, en situation de crise, de faire face à des événements graves susceptibles de mettre en péril de nombreuses vies humaines ou de causer des dommages importants aux biens.

En cas de déclenchement du Plan OR.MO.SE, le Ministre d'État assure avec le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur ou le Conseiller de Gouvernement de permanence, le Secrétaire Général du Ministère d'État et le Commandant Supérieur de la Force Publique, la Direction Générale des Opérations.

Il est également assisté d'un État-Major composé de 8 cellules fonctionnelles :

- ▶ Directeurs Généraux,
- ▶ Information et Relation avec le Public,
- ▶ Police, Renseignements et Circulation,
- ▶ Environnement et Urbanisme,
- ▶ Soins Médicaux et Entraide,
- ▶ Aménagement urbain et sociétés concessionnaires,
- ▶ Mairie,
- ▶ Secours et Sauvetage.

simulation

LES SAPEURS-POMPIERS PROCÈDENT À UN EXERCICE DE SECOURS FRANCO-MONÉGASQUE, DANS LE TUNNEL FERROVIAIRE

Dans le cadre de la validation du plan de secours binational « tunnel ferroviaire Franco-Monégasque », un exercice a été organisé dans la nuit du 18 au 19 octobre dernier, dans la partie française du tunnel ferroviaire côté Roquebrune-Cap-Martin.



Le scénario retenu consiste à un début d'incendie sur la motrice diesel d'un train de marchandises, avec deux personnes à bord.

Cet exercice a permis de rassembler les effectifs du Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco (43 hommes) et leurs engins spécifiques dédiés, ceux du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes (50 hommes), ainsi que les Services de la Préfecture, de la SNCF, de RFF et de la société ECR qui a fourni le train.

Il s'est déroulé en présence de Patrice Cellario, Directeur Général du Département de l'Intérieur, du Colonel Luc Fringant, Commandant Supérieur de la Force Publique, du Lieutenant-Colonel Varo, Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers et de

Christian Palmaro, Chef du Service des Titres de Circulation.

S.E. Monsieur le Ministre d'État, Monsieur le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur et Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes ont tenu à se rendre sur le terrain, afin d'apprécier le déroulement des opérations, la qualité de l'engagement des hommes et le déploiement des matériels spécifiquement dédiés à ce type d'intervention.

Cet exercice a permis de tester les réseaux de transmission, la chaîne d'alerte, la réactivité des acteurs ainsi que la coordination franco-monégasque et notamment la passation du commandement des secours.



Les premiers enseignements de l'exercice ont été tirés à chaud et une réunion de bilan s'est tenue le 5 décembre 2012 en présence des Autorités françaises et monégasques. Suivra la signature, par les deux Pays, du plan binational finalisé.

LES CARABINIERS DU PRINCE

19 novembre 2012

À l'occasion de la Fête nationale 2012 et des 60 ans du peloton motocycliste de la Compagnie des Carabiniers du Prince, les motards de la Garde Républicaine française et des Carabiniers du Prince ont réalisé un carrousel de figures originales, sur la Place du Palais Princier.

Un carrousel qui a été particulièrement apprécié de tous !



AGENDA CULTUREL

12 décembre 2012 – 20h30

Concert de Noël à la Chapelle de la Visitation « La Noche Buena », Noëls baroques des royaumes d'Espagne et de France.

La Direction des Affaires Culturelles (DAC) vous propose de découvrir ce concert interprété par l'ensemble « la Fenice », constitué de musiciens solistes spécialisés dans la musique du XVIII^e siècle.

Entrée libre et gratuite
Plus d'infos par tél. au 98.98.83.03

Événement

« SOUVERAINETÉ, SEIGNEURIE, PRINCIPAUTÉ » : UNE EXPOSITION D'EXCEPTION AU MUSÉE DES TIMBRES ET DES MONNAIES

Le 1^{er} et 2 décembre dernier, le Musée des Timbres et des Monnaies, sous la direction de l'Office des Émissions de Timbres-Poste (OETP), a présenté une exposition de monnaies, prêtées par de prestigieux partenaires, et de documents historiques, issus des Archives et de la Bibliothèque du Palais Princier.



Les préparatifs de l'Exposition

En 2011, la Commission Consultative des Collections Philatélique et Numismatique de S.A.S. le Prince a souhaité célébrer deux moments forts de l'histoire de la Principauté, les 500 ans de la Souveraineté et les 400 ans du titre de Prince. Elle a choisi, pour l'année 2012, outre l'émission de timbres et de pièces commémoratives, la tenue à Monaco d'une exposition sur le thème « Souveraineté, Seigneurie, Principauté ».

Ce projet s'est concrétisé par l'organisation de l'exposition numismatique du 1^{er} et 2 décembre 2012, célébrant ces deux événements historiques de la Principauté, au travers de :

- Lucien I^{er}, premier Seigneur Souverain de Monaco en 1512,
- Honoré II, premier Prince de Monaco en 1612.



Christian Charlet, Commissaire de l'Exposition, Magali Vercesi, Directeur de l'OETP et Linda Castellini du Musée des Timbres et des Monnaies

Depuis plusieurs mois, sous la direction de Magali Vercesi, les équipes de l'OETP, et du Musée des Timbres et des Monnaies ont œuvré à la mise en place de cet événement, avec la collaboration de Christian Charlet, Commissaire de l'exposition.

Ils se sont attachés à garantir les conditions de transports, sécurité et assurances indispensables à la réalisation de cette exposition d'exception.



Michel Amandry, Directeur du Département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque Nationale de France et Christian Charlet, Commissaire de l'Exposition

De prestigieux Musées ont ainsi accepté d'exposer à Monaco des pièces de monnaie, contemporaines de la thématique, et en lien avec la Principauté. Parallèlement et pour la première fois, des documents historiques des Archives et Bibliothèque du Palais Princier, en rapport avec ces périodes, ont été présentés, grâce à la collaboration de Thomas Fouilleron, Directeur des Archives et de la Bibliothèque et de son équipe.

Pour cette occasion, l'OETP a émis en juin dernier un timbre célébrant les 500 ans de la reconnaissance de l'indépendance de Monaco (1512) et un timbre célébrant les 400 ans du titre de Prince de Monaco.



Par ailleurs, lors de l'exposition, l'Office a proposé à la vente :

- La pièce commémorative de 10€ en argent à l'effigie d'Honoré II (dans la limite des stocks disponibles)
- Un encart numéroté, disponible à 1.500 exemplaires, renfermant un timbre et la pièce de 2€ de Lucien I^{er}.



Les équipes de l'OETP et du Musée des Timbres et des Monnaies ont travaillé ensemble et en étroite collaboration avec le Palais Princier et les Musées partenaires pour assurer le succès de cet événement.

Les partenaires

- ▶ Les archives et la bibliothèque du Palais Princier de Monaco
- ▶ La Bibliothèque nationale de France
- ▶ Le Musée de la Monnaie de Paris
- ▶ Le Kunsthistorisches Museum de Vienne
- ▶ Le Cabinet des Monnaies et Médailles de Marseille
- ▶ Le Musée des Beaux Arts de Lyon

Nouveau

LA DIRECTION DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE LANCE LA PREMIÈRE ÉTAPE DE LA MISE EN PLACE DE SON OUTIL DE GESTION DES TITRES DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Dans le cadre du développement de l'attractivité de la Principauté et de la modernisation de l'Administration, la Direction de l'Expansion Économique, placée sous la responsabilité de Serge Pierryves, poursuit ses efforts pour apporter un service toujours plus performant aux professionnels et administrés.



Serge Pierryves, Directeur de l'Expansion Économique

En effet, sous la supervision de Jean-Pierre Santos et Christophe Browariny, la Division de la Propriété Intellectuelle a initié en 2011 la refonte complète de son système de gestion des titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles) pour 2013 / 2014.

Ce vaste projet répond à trois objectifs principaux :

- Équiper, pour la première fois de son histoire, la Division d'un logiciel pensé et élaboré dès l'origine pour tenir compte des spécificités nationales,
- Mettre en place un site Internet spécifique offrant une information continue et fiable ainsi que des

services dédiés aux professionnels et administrés,

- Garantir à l'Administration monégasque une totale maîtrise de son système de gestion dans la mesure où celle-ci se verra attribuer par le prestataire l'intégralité des codes sources une fois le logiciel finalisé.

Le premier domaine métier de cet outil informatique, à savoir la gestion des marques, est en phase de recette par les équipes de la Division de la Propriété Intellectuelle depuis le milieu du mois de septembre dernier.

Le domaine métier des brevets, quant à lui, est en cours de réalisation et sera suivi des dessins et modèles.



Enfin, la mise en ligne d'un site Internet dédié aux activités de la Propriété Intellectuelle sera effectuée, à l'instar des Offices de Propriété Intellectuelle en Europe et dans le reste du monde.

LE BUDGET RECTIFICATIF 2012 : LES CHIFFRES CLÉS

LE BUDGET RECTIFICATIF 2012 – CHIFFRES CLÉS

Recettes 895 M€ (+7,44% par rapport au BP 2012)	Dépenses 918 M€ (+3,14% par rapport au BP 2012)
---	---

Le Budget Rectificatif 2012 a été soumis au vote du Conseil National le 18 octobre 2012. Il a été promulgué par la loi n°1.395 du 29 octobre 2012, paru au Journal de Monaco du 2 novembre 2012.

Les recettes ont été revues à la hausse, soit + 62 M€ par rapport au BP 2012, et s'élèvent à 895 M€. On note principalement la hausse de + 25 M€ des recettes issues de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, et de + 22 M€ de l'Impôt sur les Bénéfices.

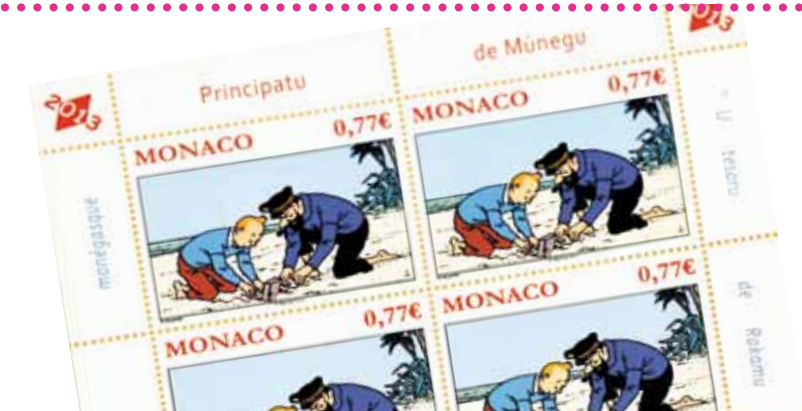
Les dépenses s'élèvent à 918 M€ et connaissent une hausse maîtrisée de + 28 M€ par rapport au BP 2012 avec notamment une augmentation de + 8 M€ des dépenses de fonctionnement et de + 15 M€ des dépenses d'interventions publiques.

Le nouveau déficit pour l'exercice 2012 est ramené à -23 M€ (vs -57 M€ par rapport au BP 2012)

M€ : millions d'euros / BP : Budget Primitif

L'OETP ÉMET UN NOUVEAU TIMBRE « TINTIN MONÉGASQUE »

Le 21 novembre 2012, à l'occasion de la parution du troisième volet des Aventures de Tintin en langue monégasque *U Tesoru de Rackham u Russu* (Le Trésor de Rackham le Rouge), l'Office des Émissions de Timbres-Poste s'est joint à l'événement en éditant un timbre commémoratif réalisé en collaboration avec Moulinsart. L'émission du timbre aura lieu le jour de la sortie de l'album.



nouveau

MOBI'BUS : UN 2^e BUS EN SERVICE DEPUIS LE 20 NOVEMBRE



Sous l'égide de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, un 2^e Mobi'bus est mis en service, par la société ATA Monaco Mobilités, à raison de trois heures par jour, de 14h00 - 17h00, 6 jours par semaine, du lundi au samedi inclus, hors jours fériés monégasques. Cette nouvelle mesure sociale répond ainsi aux attentes exprimées par les personnes concernées. En effet, un seul bus ne permettait plus de répondre à toutes les demandes exprimées.

Le Mobi'bus, service de transport à la demande, au moyen d'un véhicule adapté, destiné aux personnes âgées et handicapées à mobilité réduite, résidant en Principauté connaît une extension de son activité depuis le 20 novembre dernier.

peuvent bénéficier de ce service, après avis d'un médecin placé sous l'autorité de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale :

- les enfants à mobilité réduite résidents et scolarisés en Principauté dans le cadre de leur transport scolaire ;
- les personnes adultes à mobilité réduite (travailleurs handicapés, personnes bénéficiant de l'allocation adulte handicapé, personnes âgées) résidant en Principauté, pour la réalisation de trajets dits « de porte à porte » : du domicile vers tout lieu sis à Monaco ou dans les communes limitrophes et vice versa.

Une étude complémentaire est en cours auprès des usagers afin d'envisager, si nécessaire, une nouvelle extension du service du Mobi'bus aux dimanches et jours fériés monégasques.

Le Gouvernement Princier démontre ainsi, une nouvelle fois, sa volonté d'améliorer constamment, l'accompagnement et le soutien apportés aux personnes handicapées et à mobilité réduite.

Repères

- 172 personnes ont utilisé ce service en 2012 (+ 39,84% vs 2010)
- 2.616 trajets effectués en 2012 (+ 39,07 % vs 2010)
- 8.117 km parcourus en 2012 (+ 41,19% vs 2010)

le saviez-vous ?

CRÉATION DU CENTRE MONÉGASQUE DE DÉPISTAGE

Le 5 juillet dernier, le Centre Monégasque de Dépistage a été officiellement créé par Ordonnance Souveraine.

Placé sous l'autorité de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale et sous la responsabilité du Dr Daniel Rouison, le Centre Monégasque de Dépistage, situé au Centre Hospitalier Princesse Grace, a pour mission :

- d'organiser le dépistage individuel anonyme et gratuit de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites B et C ainsi que des infections sexuellement transmissibles,
- d'organiser les campagnes de dépistage du cancer du col de l'utérus par la vaccination contre le papilloma virus
- d'organiser les campagnes de dépistage des cancers colorectal et du sein, ainsi que le dépistage de l'ostéoporose
- d'organiser des actions ponctuelles de dépistage de certaines pathologies telles que le diabète, le mélanome...

Le Centre Monégasque de Dépistage accueille, écoute et informe les personnes concernées et, le cas échéant, les oriente dans la recherche de soins appropriés.

PLUS D'INFOS

- par tél. : 97.98.83.02 de 9h à 17h et par mail : depistage@chpg.mc
- CDAG : 97.98.84.12 ou cdag@chpg.mc



Dr Rouison, responsable du Centre Monégasque de Dépistage

médiation familiale

UN CINÉ-DÉBAT ORGANISÉ SUR LE THÈME « DU REGARD DES ENFANTS FACE À LA SÉPARATION DE LEURS PARENTS ; L'INTÉRÊT DE LA MÉDIATION FAMILIALE »



Le 25 octobre dernier, dans le cadre d'une action de promotion de la Médiation Familiale, un ciné/débat intitulé « du regard des enfants face à la séparation de leurs parents » s'est tenu à l'Amphithéâtre de l'École St Charles.

Organisée par le Département des Affaires Sociales et de la Santé, en collaboration avec la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, cette rencontre avait pour objectif de sensibiliser les parents aux besoins des enfants face à leur séparation.

Suite à la projection du documentaire de Lorène Debaisieux « Mes Parents, leur divorce et moi », un débat a été animé par Mme Christine Lorenzini, Médiateur Familial, Me Deborah Lorenzi-Martarello, Avocate et Mme Corinne Roehrig-Saoudi, Thérapeute de Couple et de Famille.

Cette rencontre a permis à chacun de mieux comprendre les missions de la Médiation familiale qui à travers le dialogue, l'autonomie et la responsabilité des personnes, permet aux parents, lors d'une séparation, de mieux être à l'écoute du ressenti et des besoins de leurs enfants face à ce changement brutal. La présence des trois intervenantes a souligné l'importance d'un travail en réseau pour accompagner les familles à traverser cette étape, tout en préservant leur coparentalité.

trois questions à ...

MARYSE BATTAGLIA, CHARGÉ DE MISSION AUPRÈS DE LA COMMISSION D'INSERTION DES DIPLÔMÉS



Quel est le bilan de la Commission d'Insertion des Diplômés pour cette 3^e année d'activité ?

Créée en février 2010 par le Gouvernement Princier, la Commission d'Insertion des Diplômés répond au souhait de S.A.S. le Prince Souverain de conserver en Principauté la richesse intellectuelle de notre jeunesse, ainsi que de permettre le retour à Monaco des diplômés expatriés qui le désirent.

Placée sous l'autorité de Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, la cellule exécutive animée par Christine Soriano et moi-même, a pour mission d'accompagner les jeunes diplômés monégasques et enfants du pays, par la mise en place

de ponts et de contacts privilégiés avec les entreprises, afin de favoriser leur accès aux emplois privés qualifiés du pays.

Après plus de deux années de fonctionnement, le bilan peut se résumer ainsi :

- 91 entreprises ont concrétisé ce partenariat par la signature du Protocole d'accord.
- Ainsi accompagnés, 80 diplômés monégasques et enfants du pays ont trouvé un premier emploi, soit 93 % des demandeurs qui ont sollicité la Commission.
- 50 étudiants ont bénéficié de stages indispensables à leur cursus de formation, soit 100 % des demandes satisfaites.
- À ce jour, c'est un peu plus de 380 diplômés qui ont souhaité être inscrits auprès de la Commission, afin de pouvoir, dans l'immédiat ou plus tard à l'issue de leur formation, bénéficier d'un accompagnement.

Quelles ont été les nouveautés pour 2012 ?

La continuation de l'action avec la valorisation des partenariats conclus, la recherche de nouvelles opportunités d'emplois et de stages, le suivi des étudiants et de leur orientation par la



23 octobre 2012. Réception au Ministère d'État de la Commission d'Insertion des Diplômés, réunissant les Responsables d'Entreprises signataires du Protocole d'Accord relatif à l'insertion dans la vie active des jeunes diplômés monégasques et résidents. Étaient présents également : Les Conseillers de Gouvernement, la Cellule exécutive de la Commission d'Insertion des Diplômés, les jeunes diplômés ayant trouvé un emploi grâce à la CID, ainsi que des personnalités issues du monde économique et social.

communication et l'information sur les métiers porteurs d'emplois, en proposant en collaboration avec la DENJS, la 1^{ère} après-midi « découverte professionnelle » en janvier 2012, destinée aux élèves des classes de terminales de la Principauté sur des secteurs porteurs d'emplois en Principauté : l'Hôtellerie - la Santé - la Comptabilité - le Yachting.

Durant une après-midi, 11 intervenants professionnels se sont tour à tour succédés, présentant les divers métiers et fonctions que ces secteurs dynamiques génèrent, contribuant, sans aucun doute, par cet apport d'informations et leur éclairage personnel, à aider ces jeunes gens à

mieux identifier le lien entre le travail scolaire et le parcours de formation qu'ils pourront construire et peut-être à choisir leur futur métier.

Avec qui travaillez-vous au sein de l'Administration ?

Au sein du Département des Affaires Sociales et de la Santé, la Commission d'Insertion des Diplômés travaille en parfaite collaboration et complémentarité avec le Service de l'Emploi, la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, ainsi qu'avec la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS).



L'ensemble des participants à la réception du 23 octobre 2012



LE CENTRE D'ACCUEIL THÉRAPEUTIQUE À TEMPS PARTIEL (CATT) ET LE CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE (CMP) ONT DÉMÉNAGÉ.

Depuis plusieurs semaines les deux entités disposent de nouveaux locaux à la Condamine.

- CATT**
7, rue Plati
Tél. : 98.98.43.60
- CMP**
9 bis, rue Plati
Tél. : 98.98.46.64

NOUVEAU

LA DPUM PRÉSENTE LA NOUVELLE PALETTE DES COULEURS DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO



une offre plus large en matière décorative et urbanistique tout en s'inscrivant dans une démarche écologique.

Avec l'Ordonnance Souveraine n°3.966 du 10 octobre 2012 modifiant et complétant les dispositions de l'O.S. n° 3.647 du 9 septembre 1966, la nouvelle palette des couleurs de la Principauté de Monaco bénéficie dorénavant d'une force réglementaire.

Après des études approfondies, quartier par quartier, cette palette est désormais le document de référence des maîtres d'ouvrage et des professionnels dans le choix des couleurs et des harmonies pour les projets de construction et les rénovations de façade. L'objectif est d'offrir aux acteurs du paysage (architectes et maîtres d'ouvrage) un espace de créativité décorative plus élargie qui prendrait en compte la dimension écologique.

Cette nouvelle palette, adaptée à la Principauté d'aujourd'hui, se décline en plusieurs registres.

Elle prend en compte les couleurs des façades, qu'elles soient traditionnelles ou contemporaines, mais également les éléments « secondaires » de la façade dont la coloration est néanmoins essentielle comme les sous-faces des balcons, les volets, les bannes... et incorpore les devantures des commerces, partie intégrante des rez-de-chaussée des immeubles de la Principauté. Des schémas pédagogiques permettent de mieux appréhender les possibilités offertes par le contenu de ce document de 137 pages.

Nouveauté importante, la mise en place d'un tableau des associations optimales des couleurs. Un tableau qui permet de proposer des harmonies dans les coloris des immeubles, qu'ils soient en construction ou en rénovation.

Des exemplaires de la nouvelle palette seront envoyés à tous les professionnels de la Principauté. Des brochures explicatives pour le grand public seront disponibles, sur demande, à la DPUM.



La brochure grand public éditée par la DPUM.

La nouvelle palette des couleurs de la Principauté de Monaco

Beaucoup plus complète, avec des nouveautés et des schémas pédagogiques, la nouvelle palette des couleurs de la Principauté sera prochainement disponible.

Initiée il y a plusieurs mois par la Division de l'Urbanisme de la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM), la palette des couleurs a subi un travail de refonte et de réactualisation qui est aujourd'hui arrivé à terme. Cette palette vise à accompagner

NOUVEAU

ESTAMPILLE 2013 : LE SIGLE « MC » ÉGALEMENT SUR LA PLAQUE AVANT DES VÉHICULES

L'estampille 2013 pour les véhicules s'accompagne cette année d'un autocollant « MC » à apposer sur l'écusson de la plaque avant de votre véhicule.

Ce nouvel élément d'identification répond aux exigences des conventions internationales pour la circulation des véhicules automobiles à l'extérieur du territoire national, à compter du 1^{er} janvier 2013.

Depuis le 1^{er} octobre dernier, le Service des Titres de Circulation (STC) a envoyé aux propriétaires de véhicules immatriculés en Principauté, les factures et formulaires de renouvellement d'immatriculation pour l'année 2013 (environ 39.900 véhicules).

N'oubliez pas ! Cette année encore, il est possible de renouveler son estampille par un règlement par chèque ou par carte bleue via le site internet www.gouv.mc.

Mis en place en novembre 2011, le renouvellement en ligne de l'estampille a été possible grâce à la collaboration étroite du STC, de la Direction

Informatique et de la Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers. Il s'agissait de la première téléprocédure mise en place dans le cadre des mesures de Modernisation de l'État.

Le paiement par téléprocédure est simple et sécurisé : la connexion entre l'ordinateur de l'utilisateur, le serveur de l'Administration monégasque et celui du paiement est totalement cryptée.

Attention : la date limite de règlement du renouvellement de l'estampille 2013 est fixée au 31 décembre 2012. En cas de nonpaiement à cette date, une pénalité de retard sera appliquée par véhicule à compter du 1^{er} janvier 2013.



urbanisme

NOUVEAU SCHÉMA DE CIRCULATION À FONTVIEILLE : LE GRAND CHANTIER DU DÉPARTEMENT



La mise en service de la ZAC Saint Antoine prévue en mars 2013 offre l'opportunité d'ouvrir le quartier de Fontvieille vers l'ouest avec la création d'une nouvelle voie « liaison Marquet » entre ce quartier et la basse corniche.

De cette ouverture, découle un nouveau schéma de circulation dans Fontvieille. L'objectif de ce plan est de faciliter la circulation des flux, caractérisés par trois types d'usagers : résidents, salariés pendulaires et industriels.

Sur son territoire de 2 km², la Principauté voit chaque jour près de 400.000 déplacements, tous moyens confondus (VL, 2 roues, bus, poids lourds, marche à pied, vélo...), dont 106.000 mouvements de véhicules entrants et sortants les jours ouvrés.

Ces quelques chiffres montrent pourquoi la mobilité est l'un des thèmes prioritaires de l'action du Gouvernement et nécessite de grands amé-



Création du nouveau giratoire, à l'arrivée de la Liaison Marquet



L'arrivée de la Liaison Marquet

nagements. Le schéma de circulation de Fontvieille en fait partie.

Commencés au mois d'octobre 2012, les travaux dans le quartier de Fontvieille aboutiront en mars 2013 avec pour objectif la fluidité de la circulation dans ce quartier.

À la clé de ces opérations, l'ouverture de la zone d'aménagement concerté St Antoine, une circulation à double sens dans tout le quartier (notamment autour du Stade Louis II), la création de plusieurs giratoires et la création de nouveaux emplacements pour les industriels.

Autre changement notable, la Compagnie des Autobus de Monaco (CAM) voit le sens des lignes 5 et 6 inversé.



Le nouveau giratoire créé à l'angle de l'avenue des Castelans et de l'avenue Albert II

En 2010, sur la base d'un avant-projet de giratoire au bas de la ZAC Saint-Antoine présenté par le Service des Travaux Publics (TP), le Service des Titres de Circulation (STC), dirigé par Christian Palmaro, a lancé et élaboré une étude complète sur le nouveau schéma de circulation du quartier de Fontvieille. La cellule ingénierie des déplacements du Centre Intégré de la Gestion de la Mobilité (CIGM) a ainsi étudié et modélisé les déplacements des usagers après avoir réfléchi sur les solutions d'optimisation des déplacements à court et moyen terme sur la zone.

Marie-Pierre Gramaglia souhaitant une large concertation autour de ce projet, ce schéma a été soumis à plusieurs services du DEEU (TP, Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité, Service des Parkings Publics et Direction de l'Aménagement Urbain) mais également à d'autres entités de l'Administration telles que la Direction de la Sécurité Publique et les Sapeurs-Pompiers de Monaco. D'autres avis ont été pris en compte notamment ceux des industriels du quartier, de la Compagnie des Autobus de Monaco et des responsables et utilisateurs du Stade Louis II.

Sur le terrain, la réalisation des aménagements qui sont en cours est le fruit de la mise en synergie de toutes les Sections de la Direction de l'Aménagement Urbain, placées sous la responsabilité de Jean-Luc Puyo : Bureau d'Etudes, Voirie / Signalisation, Assainissement, Énergie et Espaces Verts.



Installation par la DAU des nouveaux panneaux de signalisation

Enfin, en collaboration avec le Département, la Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers (DAEIU), dirigée par Christine Sossa-Harlé, a publié sur le site du Gouvernement, une page dédiée à la communication du projet. On y retrouve notamment le nouveau schéma de circulation de Fontvieille. Une communication visuelle réalisée par un prestataire externe qui a remporté l'appel d'offre effectué au mois de septembre 2012.

Un groupe de travail dédié à la communication de cet événement a été créé spécialement. Il est composé des représentants du DEEU et du Centre de Presse :

- ▶ « Fontvieille ça bouge dans le bon sens » : le slogan de cette campagne d'information des usagers.
- ▶ Trois panneaux d'information installés dans le Centre Commercial de Fontvieille
- ▶ 15.000 dépliants distribués dans le quartier par La Poste et au sein des parkings publics.
- ▶ Des pages dédiées sur le site du Gouvernement, le QR code sur les affiches pour les smartphones et téléphones mobiles équipés d'une application de lecture QR code permettant d'accéder directement aux pages.



mission

CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE : JOURNÉES DE TRAVAIL FRUCTUEUSES EN PRINCIPAUTÉ



Autour du Ministre d'État et de Conseillers de Gouvernement, les Ambassadeurs de Monaco à l'étranger.

À l'occasion des célébrations de la Fête Nationale, le Département des Relations Extérieures a réuni l'ensemble du Corps diplomatique de la Principauté les 17 et 18 novembre, autour d'un programme centré sur l'attractivité de la Principauté.

Ce rendez-vous annuel a permis aux 13 Ambassadeurs présents de faire le point sur les différents axes de la politique du Gouvernement Princier.

Comme chaque année, ce rendez-vous répond à un double objectif. Il permet au Gouvernement de sensibiliser les Ambassadeurs sur les sujets d'actualité de la Principauté, et de faire le point sur les actions à entreprendre dans leur pays respectif.

Dans son discours d'introduction, le Ministre d'État a rappelé la politique active et les mesures mises en œuvre en faveur de l'attractivité depuis deux ans, malgré un contexte économique qui reste incertain.

Lors de ces deux journées de travail, les Ambassadeurs ont rencontré l'ensemble des Conseillers de Gouvernement et assisté, en présence des Directeurs et Chefs de Services des Relations Extérieures, aux présentations de nombreux intervenants :

- **Henri Fissore**, Ambassadeur en mission auprès du Ministre d'État, chargé de l'attractivité qui a présenté la mise en œuvre du plan Accueil en Principauté, avec les interventions de la Direction de l'Expansion Économique représentée par Serge Pierryves (Directeur), Elodie Kheng (Adjoint au Directeur) et Laurence Garino (Chef de Service) du Monaco Welcome & Business Office.

- **Pierre Médecin**, Conseiller Technique au Département des Finances et de l'Économie et Administrateur Délégué de Monaco Brands, a exposé les activités de gestion de la marque Monaco et la création de l'entrepôt douanier en Principauté.

- **Guillaume Rose** (Directeur du Tourisme), **Michel Bouquier** (Conseiller Technique au Département des Finances et de l'Économie), **Jean-Charles Curau** (Directeur des Affaires Culturelles) et **Michel Dotta** (CDE) ont discuté avec les Ambassadeurs de l'organisation d'événements à l'étranger.

- **Christine Sosso-Harlé** (Directeur de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers) a présenté la création de mini-sites internet pour les ambassades de Monaco à l'étranger, avec la Chine et la France en phase de tests.

Le mardi 20 novembre, le Département des Relations Extérieures a organisé pour la deuxième fois une journée de réunions avec le Corps Consulaire de Monaco. Une journée de travail complémentaire où les points abordés lors de la conférence diplomatique ont été relayés auprès des Consuls de Monaco à l'étranger.

Réunion de travail au Ministère d'État



Liste des Ambassadeurs de Monaco

- > S.E. M. Michel (Saint-Siège)
- > S.E. M. Fissore (auprès du Ministre d'État)
- > S.E. M. Noghès (États-Unis, Canada)
- > S.E. M. Giordan (Allemagne, Autriche, Pologne, Russie)
- > S.E. Mme Gastaud (Conseil de l'Europe)
- > S.E. M. Fillon (Italie)
- > S.E. Mme Picco (O.N.U. - New York)
- > S.E. Mme Lambin-Berti (UNESCO)
- > S.E. Mme Genta (Royaume Uni, Kazakhstan)
- > S.E. M. Van Klaveren (Espagne)
- > S.E. M. Tonelli (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas)
- > S.E. Mme Thévenoux (France et Andorre)
- > S.E. Mme Fautrier (Chine et Australie)
- > S.E. M. Médecin (Japon et Inde)

international

LA PRINCIPAUTÉ ACCUEILLE LE 10^e CONGRÈS DE LA FICAC

Du 11 au 13 novembre, la Principauté de Monaco et l'ACHM, Association des Consuls Honoraires de Monaco, ont accueilli cette manifestation, rassemblant environ 200 Consuls honoraires venus du monde entier, réunis autour de débats et d'échanges.

Le 12 novembre dernier, le Ministre d'État a ouvert la 10^e édition du Congrès de la FICAC, Fédération Internationale des Corps et Associations Consulaires, en présence de José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures.

Eric Derycke, juge à la Cour constitutionnelle de Belgique et ancien Ministre des Affaires étrangères belge, Serge Telle, Vice-Président de l'Union pour la Méditerranée et ancien Ambassadeur de France à Monaco, Bernard Fautrier, Vice-Président de la Fondation Albert II et ancien Ministre Conseiller pour la Coopération Internationale, Stélios Hajio-Ioannou, Président Fondateur de EasyGroup et le Professeur Walter Scandale, chercheur émérite au CNRS de Genève, sont intervenus sur les thèmes de la paix, la crise



internationale, l'environnement et les énergies renouvelables.

Dans l'après-midi du 12 novembre, S.A.S. le Prince Souverain s'est exprimé à la tribune du congrès. Il a notamment rappelé l'importance de l'action de la FICAC et celle des Consuls qui représentent leurs pays respectifs à travers le monde.

La FICAC est un réseau mondial créé en 1982 d'Associations consulaires soutenant et améliorant le statut, la légitimité et l'efficacité de tous les fonctionnaires consulaires dans tous les États d'accueil. Elle bénéficie depuis 1993 du statut d'ONG des Nations Unies (statut d'observateur auprès de l'ECOSOC) et a été accréditée en 2002 par le Conseil Permanent

de l'Organisation des États-Unis comme Société Civile.

L'ACHM a été créée en 2003 pour répondre au besoin d'animer un corps consulaire de plus en plus important en Principauté. Elle compte aujourd'hui 74 Consuls Honoraires adhérents sur 80 accrédités.

nominations



SECRETARIAT DU DÉPARTEMENT - ORGANISATION

Lionel Schutz, Directeur de Développement à la Fondation Prince Albert II, est nommé en qualité de Secrétaire

Général du Département des Relations Extérieures, depuis le 15 octobre 2012.



DIPLOMATIE

Par Ordonnance Souveraine, S.E. Mme Evelyne Genta est nommée Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de la République du Kazakhstan à compter du 8 octobre 2012.

S.E. Mme Genta conserve ses fonctions d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Par Ordonnance Souveraine, S.E. M. Robert Fillon, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès du Conseil Fédéral Suisse et près l'Office des Nations Unies à Genève et les autres Organisations Internationales ayant leur siège en Suisse, est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de la République Italienne.

Il succède en Italie à S.E. M. Philippe Blanchi, à compter du 22 octobre 2012.



SIGNATURE D'UN ACCORD-CADRE DE COOPÉRATION ENTRE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF) ET LE GOUVERNEMENT PRINCIER

Le 21 novembre dernier, Clément Duhaime, Administrateur de l'OIF, et José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures, ont signé un Accord-cadre de coopération pour renforcer les relations entre l'Organisation et la Principauté de Monaco et établir un cadre structuré de collaboration dans les domaines de l'éducation, de l'environnement et de la promotion de la langue française et de la culture francophone.

Cet Accord-cadre, destiné à soutenir la programmation de l'OIF dans son ensemble, va permettre de renforcer la coopération existante entre les deux Parties, de promouvoir le dialogue sur les orientations stratégiques et de participer à la réalisation des objectifs fixés dans le programme d'activités 2010-2014 de l'Organisation.

En complément de cet Accord-cadre de coopération, il est à noter que la Principauté apporte régulièrement des contributions extraordinaires dans le cadre des Jeux de la Francophonie, pour l'organisation de Séminaires Francophones sur l'Examen Périodique Universel du Conseil des Droits de l'Homme ainsi que des appuis ponctuels à des publications francophones.

INSTALLATION DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES DE CAMPAGNE ÉLECTORALE DES ÉLECTIONS NATIONALES 2013



Le Ministre d'État, accompagné de Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, a officiellement installé la Commission de Vérification des Comptes de Campagne en présence de son Président, **James Charrier**, et des membres de la Commission : **Jean-François Landwerlin**, **Jean-Pierre Gastinel** et **Jean-François Bernicot** par la Cour d'Appel, **Étienne Franzini**, **Jean-Louis Cattalano** et **Sabine-Anne Minazzoli**, Secrétaire Général de la Commission.

La loi n° 1.389 du 2 juillet 2012 relative au financement des campagnes électorales a institué, pour chaque élection nationale ou communale, un organisme consultatif indépendant chargé de vérifier les comptes de campagne que doivent établir les listes ou les candidats.

En application de cette disposition, l'Ordonnance Souveraine du 28 août 2012 a désigné les membres de la Commission de vérification des comptes de campagne électorale pour les élections nationales de février 2013.

Présidée par James Charrier, Président de la Commission Supérieure des Comptes, elle est composée de membres désignés par les plus hautes instances de la Principauté : Jean-François Landwerlin par le Conseil d'État, Jean-Pierre Gastinel et Jean-François Bernicot par la Commission Supérieure des Comptes, Muriel Dorato-Chicouras par la Cour d'Appel, Étienne Franzini par le Conseil de la Couronne et Jean-Louis Cattalano par le Ministre d'État. Son secrétariat est assuré par Sabine-Anne Minazzoli, Secrétaire général de la Commission Supérieure des Comptes.

Lors de l'installation de la Commission, le 18 septembre 2012, le Ministre d'État a notamment souligné le fait que, d'une manière générale, la réforme législative réalisée au mois de juillet dernier en matière d'élections permet à la Principauté de disposer d'un instrument destiné à écarter des menaces potentielles pesant sur le processus électoral, en posant un cadre de référence approprié aux spécificités de la vie politique monégasque.

Michel Roger a également insisté sur le rôle pédagogique de la Commission contrôlant les dépenses de campagne, appelée à intervenir en amont pour aider et conseiller les candidats pour l'application des nouvelles règles.

Enfin, le Ministre d'État a souligné l'indépendance de cette nouvelle Commission. Une fois installée, c'est en effet de manière totalement autonome que celle-ci va organiser ses réunions, ses rencontres avec les candidats, ainsi que sa méthode de travail, s'appuyant sur le Secrétariat Général de la Commission Supérieure des Comptes, comme le prévoit la loi.

Les sportifs de la fonction publique



NO FINISH LINE
bravo et merci...
6.800€ reversés
grâce à vous !

132 participants et **3.415 km** parcourus par l'équipe de la Fonction Publique. Votre performance a permis de reverser plus de **6.800€** au profit de l'association **Children & Future** (3.415€ pour les km + 3.415€ reversés par la Direction de la Coopération Internationale). Au total, l'édition 2012 a battu tous les records : **8.700 participants** pour **275.795 km parcourus**.



L'ÉQUIPE DE BEACH VOLLEY, FINALISTE DE LA COUPE TROPHY ALBERT II

L'équipe de Beach Volley de la Fonction Publique vient à nouveau de se distinguer, en tant que finaliste de la Coupe du *Trophy Albert II*. Le 11 octobre dernier, l'équipe de la Fonction Publique s'est inclinée face à l'équipe SBM 2. Rappelons qu'en juin 2012, elle avait remporté la première partie du Trophy Albert II (Challenge) face à ce même adversaire.

Bravo à nos sportifs qui s'investissent et consacrent du temps à leur passion... sous les couleurs de la Fonction Publique !



Le carnet de la fonction publique

NOUVEAUX ENTRANTS

- **D'Ambrosio Fabrice**
Cuisinier au Foyer de l'Enfance Princesse Charline
- **Fezia Céline**
Sténodactylographe au Service d'Information et du Contrôle des Circuits Financiers
- **Rolando Sylvie**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction du Travail
- **Trentini Anna**
Chef de Section à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Amoros Manuel**
Sapeur-Pompier est nommé Sapeur-Pompier 1^{ère} classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Bergesi Béatrice**
Secrétaire-Sténodactylographe à l'École du Parc est nommée Attaché au sein de ce même Établissement
- **Bosano Gilles**
Sapeur-Pompier est nommé Sapeur-Pompier 1^{ère} classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers

- **Briano Éric**
Sapeur-Pompier est nommé Sapeur-Pompier 1^{ère} classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Capiomont Corinne**
Secrétaire Comptable à l'École des Carmes est nommée Attaché au sein de ce même Établissement
- **Catin Cyrille**
Sapeur-Pompier est nommé Sapeur-Pompier 1^{ère} classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Jany Olivier**
Sapeur-Pompier est nommé Sapeur-Pompier 1^{ère} classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Hernando Gisèle**
Attaché Principal Hautement Qualifié à la Direction de l'Expansion Économique est nommée Chef de Bureau au sein de cette même Direction
- **Kiabski Corinne**
Chef de Bureau à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommée Chef de Section au sein de cette même Direction
- **Laurent Alain**
Chef de Division au Service des Travaux Publics est nommé Directeur-Adjoint au sein de ce même Service

- **Lubert Sébastien**
Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction de la Coopération Internationale est nommé Chef de Section à la Fondation Prince Albert II
- **Martinelli Laurent**
Commis à la Direction des Services Fiscaux est nommé Contrôleur au sein de cette même Direction
- **Menegalli Cyrille**
Sapeur-Pompier est nommé Sapeur-Pompier 1^{ère} classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Minioni Thierry**
Contrôleur à la Direction des Services Fiscaux est nommé Receveur Adjoint au sein de cette même Direction
- **Nardi Cédric**
Adjoint d'Intendance au Collège Charles III est nommé Intendant au sein de ce même Établissement
- **Puons Albert**
Receveur à la Direction des Services Fiscaux est nommé Inspecteur au sein de cette même Direction
- **Raubaut Stéphane**
Sapeur-Pompier est nommé Sapeur-Pompier 1^{ère} classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers

NOVEMBRE 2012

- **Roggi Marcel**
Directeur-Adjoint au Service des Travaux Publics est nommé Chargé de Mission à l'Administration des Domaines
- **Tamaglia Marc**
Receveur Adjoint à la Direction des Services Fiscaux est nommé Receveur au sein de cette même Direction
- **Vialla Jory**
Sapeur-Pompier est nommé Sapeur-Pompier 1^{ère} classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Wenden Olivier**
Chargé de Mission au Conseil National est nommé Chef de Cabinet au sein de cette même entité

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Agliardi Muriel**
Principal Adjoint au sein des Établissements François d'Assise Nicolas Barré
- **Amoros Vincenzo**
Agent de Maîtrise au Service des Parkings Publics
- **Delpy Émile**
Chef de Section au Service des Parkings Publics